

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00356 Numéro SIREN : 512 737 057 Nom ou dénomination : A.C. IMMO

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2023 sous le numéro de dépôt 5464

AC IMMO
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 €
Siège social : 271 Avenue de Laon, 51100 REIMS
512 737 057 RCS REIMS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 139 933,67 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice.....	139 933,67 €
Prélèvement sur le compte « autres réserves ».....	<u>160 066,33 €</u>
A titre de dividende.....	300 000,00 €
Soit 10 € par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

L'associée unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associée unique reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : 85 714,29 €, soit 28,57 € par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 85 714,29 €

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 100 000 €, soit 33,33 € par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 €

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 100 000 €, soit 33,33 € par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 €

Certifié conforme.
Le Président



COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

SASU AC IMMO

271 avenue de Laon

51100 REIMS

NAF : 6810Z-

Siret : 51273705700046



7 rue Gabriel Voisin
51686 REIMS Cedex

Tél. 03 26 77 38 88

Fax.

Web. www.fcn.fr

**SOMMAIRE**

Comptes annuels	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexe	6

Comptes annuels



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>				
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	780	780		
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	5 667	4 050	1 617	9 944
<i>Immob. en cours / Avances & acomptes</i>				
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>	3 170		3 170	1 000
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 617	4 830	4 787	10 944
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>	899 578		899 578	577 353
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>				
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	3 316		3 316	103
<i>Personnel</i>				
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	16 383		16 383	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>				
<i>Autres créances</i>	1 395 792		1 395 792	97 930
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	156 178		156 178	709 392
<i>Charges constatées d'avance</i>				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 471 248		2 471 248	1 384 778
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion – Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 480 865	4 830	2 476 035	1 395 722



Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	300 000	300 000
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	30 000	30 000
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>	775 062	676 165
<i>Report à nouveau</i>		
Résultat de l'exercice	139 934	198 896
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 244 995	1 205 062
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>	85 598	100 000
<i>Découverts et concours bancaires</i>	956 197	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	1 041 795	100 000
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>	75 276	69 594
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	57 195	2 184
<i>Personnel</i>	2 088	3 493
<i>Organismes sociaux</i>	5 965	5 471
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		4 621
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	22 188	
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	26 533	5 296
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	56 773	18 882
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES	1 231 040	190 660
<i>Ecart de conversion – Passif</i>		
TOTAL PASSIF	2 476 035	1 395 722



Annexe

**Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SASU AC IMMO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 476 035 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 139 934 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

**Règles et méthodes comptables**

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

**Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

Abandon de Compte courant au 31/12/2021 avec clause de retour à meilleur fortune.

Abandon de compte courant effectué dans la société ABART IMMO

1500 € au 31/12/2021

3000 € au 31/12/2022



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	780			780
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	7 531		7 531	
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 197		530	5 667
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	14 508		8 061	6 447
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 000	2 170		3 170
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 000	2 170		3 170
ACTIF IMMOBILISE	15 508	2 170	8 061	9 617

 Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>			2 170	2 170
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice			2 170	2 170
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		8 061		8 061
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		8 061		8 061

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
<i>– Frais d'établissement et de développement</i>				
<i>– Fonds commercial</i>				
<i>– Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations incorporelles				
<i>– Terrains</i>				
<i>– Constructions sur sol propre</i>				
<i>– Constructions sur sol d'autrui</i>				
<i>– Installations générales, agencements et aménagements des constructions</i>				
<i>– Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>	780			780
<i>– Installations générales, agencements aménagements divers</i>				
<i>– Matériel de transport</i>	683	418	1 102	
<i>– Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	3 100	1 480	530	4 050
<i>– Emballages récupérables et divers</i>				
Immobilisations corporelles	4 563	1 898	1 632	4 830
ACTIF IMMOBILISE	4 563	1 898	1 632	4 830

 Notes sur le bilan
Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 415 491 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>			
<i>Autres</i>	1 415 491	1 415 491	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	1 415 491	1 415 491	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Divers – produits à recevoir</i>	1 220
Total	1 220

 Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 231 040 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine	956 197	956 197		
– à plus de 1 an à l'origine	85 598	24 832	60 766	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	57 195	57 195		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	56 773	56 773		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes–Associés et autres dettes</i>	75 276	75 276		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	1 231 040	1 170 274	60 766	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	14 402			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 75 276 euros.



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Banque – Intérêts courus à payer</i>	8 931
<i>Dettes provis. pr congés à payer</i>	2 088
<i>Charges sociales s/congés à payer</i>	994
<i>Etat – autres charges à payer</i>	20 522
<i>Taxe sur les salaires CAP</i>	3 414
<i>Taxe d'apprentissage CAP</i>	35
<i>Formation continue CAP</i>	30
<i>T.V.T.S CAP</i>	1 895
Total	37 909